

NEGOCIATION SALARIALE AU SEIN D ABZAC FRANCE POUR 2022

5% obtenus. Notre PDG apparait en 2022 ouvert au dialogue.

Au terme de deux réunions qui se sont déroulées le 21 avril et 19 mai 2022, la délégation CGT des entreprises d'Abzac France et le PDG ont fait le constat qu'une mobilisation des salariés rendue possible (tant par le niveau des hausses de prix, que par la stagnation des salaires), nécessitait de trouver une solution.

Le rapport de force pesé, et l'écoute réelle du PDG ont contribué à trouver ensemble une solution pour l'année 2022 :

- Il est décidé de procéder à **4%** d'augmentation pour tout le personnel au 1 juin 2022.
- Il y aura ensuite **1%** au 1 septembre 2022.
- La rétroactivité au premier janvier sera valorisée à hauteur de 2.15% par une prime en juin.
- Nous nous reverrons en septembre pour apprécier l'inflation et reprendre les discussions au besoin.

Sans le concours des syndiqués et l'appui des salariés cela n'aurait pas été rendu possible, mais nous ne sommes redevables de rien !

N'oublions pas que l'an dernier il nous était annoncé par notre directeur une situation si dramatique qu'il fallait procéder à des licenciements... Si le dialogue social a pu être de qualité avec le PDG sur ce dossier, cela n'occulte pas le fait que le Directeur du site d'Abzac a fait vivre un enfer à certains élus ou salariés pendant des mois !

Ce que nous avons obtenu n'est jamais que l'augmentation de l'indice des prix à la consommation sur un an.

Rejoignez-nous, renforçons notre syndicat, et d'autres négociations verront le jour de manières plus encore avantageuses.

Le Syndicat FILPAC CGT Cartonnages d'ABZAC